

# Déclaration de performance

selon annexe III du règlement de l'Union européenne n° 305/2011 (règlement de produit de construction) pour le groupe de produits: **"Dalles en béton"**

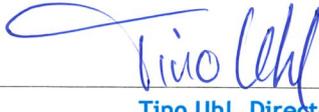


N° de référence	UHL Verbundstein AG_Platten 1339_2014.06.05
1. Produit	UHL Dalles
2. Type	Dalles en béton
3. Type d'utilisation	Emploi comme revêtement de sol à l'extérieur, à l'intérieur et sur la toiture selon SN/NF/DIN/ÖNORM EN 1339:2003
4. Fabricant	Uhl Verbundstein AG Industriestrasse 16 8196 Wil (ZH) Suisse
5. Contact du fondé de pouvoir	pas d'importance
6. Système pour évaluation et contrôle de la constance de la qualité	Système 4

9. La performance du produit				
Domaine d'utilisation	Surface extérieure	Surface intérieure	Surface en toiture	Spécification technique harmonisé
Résistance au feu de l'extérieur	-	-	suffisant	2000/553/EG
Résistance au feu	-	A1	-	96/603/EG
Emmission Asbest	néant	néant	néant	SN EN 1339:2003 avec correction 1:2006
Restistance à flexion	Classe 2 (T)	Classe 2 (T)	-	
Adhérence, (5.3.5.1)	suffisant	suffisant	-	
Conductivité thermique	-	pas applicable	-	
Résistance aux agressions climatiques <sup>1)</sup>	suffisant catégorie 2 (B)	suffisant catégorie 2 (B)	NPD	

10. La prestation du produit selon chiffre 1 et 2 correspond à la prestation déclarée conformément au tableau ci-dessus; section 9. Le fabricant mentionné ci-dessus est seul responsable de cette déclaration de performance. Soussigné pour le fabricant et au nom du fabricant:

Wil ZH, le 17.12.2014

  
**Tino Uhl, Directeur exécutif**

<sup>1)</sup> Les classes de résistance aux agressions climatiques, en tant que critère essentiel, résultent de la norme SN EN 1339 valable en Suisse et de la mise en application de la note en bas de page du tableau ZA.1 sur la durabilité.